VOYAGE

AU LAC LONG

DANS LE CANTON DE PRESTON

PAR LE

Rév. J. B. PROULX

Professeur au Séminaire de Ste-Thérèse

St-Jerome

IMPRIMERIE DU "NORD"

1882

FC 2945
L65
P7

VOYAGE

AU LAC LONG

I—AVANT DE PARTIR

Explication.—Remarques préliminaires.—Position géographique du lac Long.—Une bonne idée.—La toison d'or Quatre braves.—Le premier hivernement.—Le partage des propriétés.—Une belle vacance—La moisson.—La dernière visite.—La clairière.—Honneur au dévouement.—Un jarret d'acier.—Une excursion au lac Archambault.—Une inscription.—Une muse agreste.—Une invitation harmonieuse.—La réponse.

Ste-Thérèse, dimanche 7 mai 1882.

MONSIEUR LE REDACTEUR DU « NORD,»

Vous avez entrepris (tous vos lecteurs le savent) de faire de votre journal, le pionnier de la vallée de l'Ottawa, l'écho des intérêts du Nord et l'avocat de la grande cause de la colonisation. C'est pourquoi, apprenant que je devais partir le 8 mai, en compagnie de M. l'abbé A. Thérien pour aller visiter la colonie du lac Long, de suite

vous avez exprimé le désir que je vous envoyasse quelques correspondances sur cette partie du pays, sur les qualités de son sol, sur les avantages qu'il offre à de nouveaux établissements. En vérité, malgré mon peu de compétence en cette matière, je n'ai pas cru devoir refuser à l'œuvre patriotique à laquelle vous vous dévouez, dans la faible mesure de mes forces, ma part de service et de renseignement, ne serait-ce qu'une goutte d'eau à la rivière. Attendez-vous donc à recevoir d'étape en étape, comme le *Herald* des voyageurs au Pôle-Nord, le compte-rendu de mes aventures et de mes observations.

Mais où se trouve le lac Long ? Qui a commencé l'établissement du lac Long ? Dans quel but ont été colonisés les bords du lac Long ? Je répondrai par quelques remarques préliminaires à ces diverses questions ; et mes correspondances, datées des hautes latitudes, n'en seront que plus intelligibles et se trouveront déchargées d'autant.

Le lac Long est situé sur la rivière Nation, dans le canton de Preston, à 36 milles au Nord de Papineauville, et à 20 milles environ au sud du lac Nominingue. Voulez-vous avoir des indications plus précises ? Tout près du lac Long se croise à angle droit, le quarante-sixième dégré de latitude et le soixante-quintième dégré de longitude, méridien Greenwich. Après cette dernière information, je vous entends vous écrier : « Voici qui est clair, j'y suis, c'est juste 13 lieues à l'Ouest de Ste-Agathe. »

M. l'abbé Thérien est chapelain des Frères de la Charité, à Montréal, et il a sous ses soins spirituels cette nombreuse famille *d'enfants gâtés*, que la cour de police ou le *Recorder* envoie, pour leur éducation et leur amendement, au *collège de la Réforme*. En bon père, il aime ses

enfants, quelqu'ils soient, et il s'intéresse à leur sort futur. Il a pensé à fonder dans leur intérêt, sur des terres nouvelles, une colonie où il dirigerait ceux d'entre eux qui montreraient des goûts et des dispositions pour l'agriculture. Au sortir des ma ns de leurs dévoués professeurs, ces jeunes gens seraient éloignés du danger des villes et pourraient continuer à cultiver, en même temps que les légumes et les céréales, leurs bonnes résolutions et les pratiques de la vie chrétienne.

L'idée était magnifique. Pour la réaliser, dans l'été de 1880, M. Thérien, comme autrefois Christophe Colomb, partit à la recherche d'un nouveau monde. Le jour du départ ne pouvait être mieux choisi, c'était le 26 juillet, fête de la bonne sainte Anne, patronne de la province de Québec. Le découvreur prit le chemin de fer Q. M O. et O. à Hochelaga, mit pied à terre à Papineauville, se rendit en *stage* à Hartwell, et tournant vers l'est, après avoir traversé la Nouvelle-Belgique, il poussa jusqu'au lac Rond, autrement dit Lac des Sables, dans le canton d'Addington : il n'y trouva pas la toison d'or. Revenu à Hartwell, il se fit conduire au grand lac Barrière, le traversa en canot, fit à pied un portage de cinq milles, et enfin arriva sur les rives enchanteresses du lac Long. Là, tout lui plut : le sol, les arbres, l'eau, les îles, le paysage. Il résolut d'y fixer sa tente et d'en faire le lieu de son séjour.

Le 28 septembre, M. Thérien alla installer sur ses terres les quatre premiers colons. Les noms de ces courageux jeunes gens appartiennent à l'histoire de la colonisation, ce sont MM. C. et D. Gagnon, C. Bélisle, J. Audet ; ce dernier était un élève de la Réforme, brave jeune homme tout-à-fait. Ils apportaient avec eux un bagage

considérable : des haches, des ustensiles de cuisine, deux quarts de lard, quatre quarts de farine, etc., La première nuit ils durent coucher, sur les bords du lac Barrière, à la belle étoile, n'ayant sous eux qu'un lit de branches de sapin; le soir suivant, arrivés au lac Long, ils trouvèrent un abri dans un vieux chantier abandonné depuis longtemps ; ils furent heureux de l'habiter jusqu'à ce qu'ils en eussent construit un neuf avec de grosses pièces en *queue d'aronde*. Après huit jours le missionnaire les quitta pleins d'espérance et de courage.

L'hiver passa gaiment. Tout le jour le bruit de la hache retentissait, ils abattirent dix arpents de forêt ; le soir, le violon résonnait. Plus d'une fois ils firent gambader et sauter les hommes d'un chantier voisin ; la salle de danse n'était pas très élevée, les têtes menaçaient de passer à travers la couverture. Au printemps ils firent du sucre en quantité. L'un d'entre eux D. Gagnon, étant rappelé dans sa famille par des circonstances incontrôlables, les trois autres compagnons se trouvèrent à avoir assez de sirop pour acheter sa part d'ouvrage.

Le 9 mai 1881, M. Thérien visita son établissement ; il y transporta de jeunes arbres fruitiers et des plants de vigne, mêlant ainsi l'agréable à l'utile. Jusque là la colonie, comme dans les premiers temps du christianisme, avait travaillé en commun ; le seigneur du canton fit le partage de ses domaines et assigna à chacun son lot sans rentes ni redevances.

Il y retourna le 4 juillet, amenant avec lui des ouvriers de St-André Avellin, pour construire la première maison de ces parages ; elle a 20 pieds sur 17 ; elle sert en même temps de résidence et de chapelle. C'est le 10 juillet que Jésus Eucharistie prenait solennellement possession

des rivages du Lac Long ; la première messe y fut dite en présence de cinq ou six assistants. M. Thérien passa une partie des vacances à explorer les lieux circonvoisins, à pousser avec son canot d'écorce des pointes dans toutes les directions de l'intérieur, à faire la chasse et la pêche en compagnie de quelques jeunes étudiants de Montréal.

Cependant les colons agrandissaient le *désert*, brûlaient les abattis, semaient et moissonnaient. Ils eurent une jolie récolte de patates et de navets. L'avoine vint à pleine terre, et les souches aux têtes noirâtres disparurent complètement au milieu de cette mer de verdure. Le cheval qui est arrivé ce printemps a trouvé dans le grenier plus de soixante minots de grain à son adresse.

Enfin le 10 octobre, dernière visite de M. Thérien au lac Long. Il y porta de nouvelles plantations et y conduisit un nouveau colon, W. Durocher, un autre de ses enfants.

Pendant l'hiver qui vient de s'écouler, nos quatre Jean Rivards, travaillant chacun sur sa terre, ont abattu pas moins de 20 arpents de bois, ce qui fait au milieu de la forêt, en réunissant tous les *déserts*, une belle clairière de trente arpents. Ils se préparent à faire d'abondantes semailles qui leur rapporteront des centaines de minots de grain et des centaines de piastres de profit.

Voilà ce qu'en moins de deux ans ont produit le dévouement, le courage et l'énergie ; le fondateur de cette colonie n'a épargné ni ses voyages, ni ses peines, ni sa bourse : il a dépensé dans cet établissement près de onze cents dollars de son argent personnel. Dieu bénit les sueurs du travail et la pureté des intentions. Il faut espérer

qu'une telle somme de fatigues et de sacrifices ne sera pas perdu pour la religion et la patrie.

Si M. l'abbé A. Thérien a du courage dans l'esprit, de la force dans la volonté, il a aussi du nerf dans le jarret. Il n'est pas facile de le suivre à travers les rochers et les bois touffus. Je l'ai tenté une fois, jamais je ne l'oublierai.

C'était dans les derniers jours du mois d'août 1869. Nous poussâmes ensemble une expédition de vacance jusqu'au lac Archambeault. Dans ce temps-là, on ne parlait pas de St-Donat, la dernière maison de ce côté se trouvait au lac Sarrasin, aujourd'hui Ste-Lucie ; nous dûmes, sur l'espace de plusieurs lieues, nous frayer une route à travers les branches de la forêt épaisse. Nous passâmes trois jours sur les bords du grand lac à faire la guerre aux habitants des bois, des airs et des ondes. Il nous prit fantaisie de gravir la cime de la plus haute montagne, et là de grimper au sommet de l'épinette la plus élevée ; au dire de mon compagnon qui est fort en géométrie, elle portait bien sa tête orgueilleuse à soixante pieds au-dessus du sol ; à la base, un homme n'aurait pu l'embrasser ; au sommet elle était fluette comme le poignet d'un enfant ; perchés sur les dernières branches, en regardant en bas, à peine voyions-nous au pied de l'arbre nos bottes, grosses comme des œufs de corneille. De cet observatoire nous apercevions tout autour de nous les montagnes couchées les unes à côté des autres comme des mulons de foin, et dans le lointain, à l'aide d'une lunette, nous distinguions les champs cultivés de St-Jérôme et de Montréal.

Trois jours après notre départ, ces lieux solitaires furent visités par l'Hon. Louis Archambeault, alors ministre de l'agriculture dans le

cabinet Ouimet, accompagné de M. le curé Prévost, et de l'Hon. Joseph Royal, aujourd'hui membre pour Provencher aux Communes d'Ottawa. Ces messieurs revenaient d'une course d'exploration du côté de la rivière Mantawa. Voici en quels termes M. Royal, l'historiographe de l'expédition, rapporte, dans son livre intitulé *La Vallé de la Mantawa*, cet incident de leur voyage : " L'enfoncement où nous abordâmes avait été fréquenté depuis peu ; il y avait des traces d'un campement récent. En effet, en tirant le canot à terre, une inscription toute fraîche, gravée sur un cèdre, attira tout d'abord nos regards. La voici : *Grande pêche par A. Thérien. 2 Sept. 1869. J. B. P.* C'était un souvenir laissé par les R. R. MM. Thérien et Proulx, du collége de Ste-Thérèse."

Ce beau voyage était resté gravé dans mes souvenirs avec des teintes couleur de rose. Cinq ans plus tard, ma muse, dans le prétendu langage des dieux, invitait mon ancien Mentor et ami à vouloir bien le répéter. Je n'ai pas besoin de vous en avertir, c'est une muse agreste, sans aucune connaissance des politesses du style, qui, comme une biche sauvage, n'a jamais fréquenté que les lieux déserts et abrupts. Elle est la sœur, parait-il, de celle qui dictait à l'un de vos collaborateurs cette inspiration sur la découverte du Canada : *Jacque-Cartier — N'ayant point de métier — Partit un jour de France — Pour courir une chance.— Quand il mit le pied à bord — Il ventait fort fort.—Quand il fut sur les vagues. — Il dit : c'est un voyage de blague.— Quand il fut ballottè sur l'onde.— Il dit : vite, vite, jetez la sonde — Pour découvrir un Nouveau-Monde.—Arrivé à la Baie-des-Chaleurs — Il dit : ça me tombe sur le cœur.—En passant au Bic — Il*

dit : grand Dieu, que c'est à pic ! — En passant à Québec — Il dit : Ah ! quel bec ! — Arrivé à Hochelaga — Il dit : c'est assez, revirons-là.

Par delà les montagnes,
Par delà les savannes
De ces vastes campagnes,
Au grand lac Archambeault
Allons, au renouveau,
Nous promener sur l'eau.

Là sans crainte,
Ni contrainte,
Nous pêcherons,
Nous chasserons,
Réveillant de ces lieux
Les échos sourcilieux :
Tonnerre abominable,
Roulement formidable,
Fracas épouvantable
Dont les vaux et les monts,
Et par sauts et par bonds,
De vallons en vallons
Répèteront les sons.

Grenouille
Qui grouille
De ça
De là
Sur la plage
Du rivage
Aussitôt
En un mot
Effrayée,
Effarée
De sauter,

Sautiller
Dans l'onde
Profonde.

Les loups hurleront dans les bois ;
Chats, ours, hiboux, tous à la fois
Uniront leurs affreuses voix :
Notes assourdissantes
De cordes discordantes.

Et les truites du lac,
Du fond de leur hamac,
Tressaillant sous le crac,
Autour de notre bac,
Frémissantes, nerveuses,
Sortent têtes curieuses :
Ah ! femelles de gueuses !

Aujourd'hui, après huit ans, M. l'Abbé A. Thérien répond à l'appel, en m'invitant à l'accompagner à son lac Long. Le nom seul du lac est changé : le charme de la compagnie et les agréments du voyage restent les mêmes.

II—DE MONTREAL A HARTWELL

Le départ.—Une belle campagne.—La caravanne.—En chars.—Le train *to Mauro*.—Aller à *Mistèque*.—Le chemin.—St-André Avellin.—Sur la route de Hartwell.—La rivière Nation.—Deux siècles et demi en arrière.—Champlain.—L'abbé C. H. Laverdière —Le Père Sagard.—Chez un ami.—Bonsoir.

Hartwell, 8 mai 1882.

A 8½ heures ce matin, le cheval de feu se met en mouvement, nous quittons la gare d'Hochelaga, et nous roulons à travers une belle campagne vers la capitale.

Le ciel est pur. Le soleil inonde les champs de ses rayons printanniers. La terre fermente, germine : par la fenêtre on voit, on entend pousser l'herbe dans les prairies. Partout le joyeux laboureur confie aux sillons ses grains et ses espérances. C'est un charme de considérer la herse qui passe et repasse sur le sol encore noir. A cette vue je me rappelle les vers de Virgile qui disent que, au premier printemps, lorsque les neiges se sont liquefiées et que les vents chauds ont dégelé le sol, le bœuf commence à gémir sous le joug et le soc de la charrue à briller comme un diamant.—« Mais, remarquerait le médecin de Molière, savez-vous le latin ?—Non —Oh ! c'est bien dommage, car en latin c'est autrement clair, voyez un peu :

> Vere novo, gelidus canis cum montibus humor
> Liquitur et zephyro putris se glæba resolvit,
> Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro
> Ingemere, et sulco attritus splendescere vomer.»

De grâce, n'allez pas traduire comme cet écolier impitoyable qui faisait dire à Virgile : *Vraiment*

nouveau, un chien glacé descendant des montagnes, etc ; ah ! le traite !

Nous sommes sept. Je vous énumérerai à la façon du Gascon. D'abord moi, c'est moi ; puis vient notre chef, M. A. Thérien ; puis madame Pierre Thérien, de Ste-Anne-des-Plaines, mère de notre chef, par conséquent notre grand'mère, femme courageuse, âgée de 61 ans, qui s'en vient au Lac Long rendre visite à son petit fils C. Gagnon et à son enfant d'adoption C. Belisle : elle ne recule pas devant les fatigues d'un voyage à travers les bois et les lacs, elle me rappelle l'énergie de nos mères d'autrefois qui ne craignirent pas de traverser l'Océan pour venir enrichir notre heureux pays de leur économie, de leur fécondité et de leurs vertus ; puis M. Olaüs Thérien, frère du chef, étudiant en droit, orateur, futur ministre de la Puissance ; puis M. D. McNamara, étudiant en médecine ; puis M. J. B. Malbœuf, autrefois de Ste-Thérèse où il fréquenta le collége avec nous, aujourd'hui de Montréal, lequel s'en va choisir pour lui et deux de ses amis des terres qu'ils se proposent de défricher avant longtemps : c'est un homme carré celui-ci, il a les bras nerveux, je plains les arbres de la forêt ; enfin M. Rodrigue, élève de la Réforme, qui va grossir d'un nouveau citoyen la colonie naissante. Notre caravanne est on ne peut-plus variée dans sa composition : elle renferme des représentants de deux nationalités différentes, la canadienne et l'irlandaise ; mais le fils de la verte Erin que nous avons avec nous est le meilleur garçon du monde, esprit tout-à-fait pacifique, ce n'est pas lui qui aurait assassiné Lord Cavendish Il se parle dans notre compagnie le français, l'anglais, le latin et même l'algonquin. Nous avons un médecin pour veil-

ler sur les intérêts de notre santé, un avocat pour veiller sur les intérêts de notre fortune, un fort-à-bras pour veiller sur les intérêts de notre vie, un chapelain pour veiller sur les intérêts de notre âme, une ménagère pour veiller sur les intérêts de notre cuisine, et, je me garderai bien de l'oublier, un historien pour veiller sur les intérêts de notre gloire. Certes, avoir une plume à son service, ce n'est pas un petit avantage ; Alexandre sur le tombeau d'Achille en faisant allusion à Homère ne s'est-il pas écrié : " O bien heureux jeune homme d'avoir eu un tel chantre pour éterniser tes exploits."

De la main droite nous saluons le Sault-au-Récollet avec ses flots bouillonnants, ce cher Ste-Thérèse, Ste-Scholastique le chef-lieu du district judiciaire et Lachute avec son gracieux paysage ; de la main gauche nous saluons Ste Rose avec sa rivière charmante remplies d'îles coquettes, St-Augustin et Grenville ; des deux mains nous saluons la montagne aux flancs pittoresques du Calumet, où se rencontrent les trains de Montréal et d'Ottawa, et où l'on nous accorde quinze minutes pour luncher. Le voyage a commencé sous des couleurs brillantes d'espérance, de beau soleil et de gaité.

Nous nous promenions, M. Thérien et moi, sur la plate-forme, ayant d'un côté le train pour Montréal et de l'autre le train pour Ottawa. Je dis à M. Thérien : « Je ne voudrais pas aujourd'hui prendre le train *to Mauro*.—Je ne vous comprends pas, que voulez-vous dire ?— Au mois de mars dernier, je fis un voyage à Ottawa, avec notre doyen M. Léon Charlebois. Un soir nous assistâmes à une séance tout-à fait agréable et intéressante au pensionnat des sœurs de la Congrégation. Entr'autres dialogues, il y en avait

un intitulé : *The train to Mauro.* Une dame américaine, pincée, précieuse, attendait dans une gare en étudiant son journal, lorsque soudain arrive, parleuse, tapageuse, une bonne vieille paysanne ne connaissant ni les cérémonies ni les figures, avec sa fille qui les connaissait encore moins. Elle s'informe, avec un déluge de paroles, à la bonne *franquette*, de l'heure à laquelle devait partir le train *to Mauro* ; mais prononçant mal elle disait le train *to-morrow.* La dame, du bout des lèvres, lui répond que ce sera après le coucher et le lever du soleil. Non, dit la vieille, oui, dit la dame, non, oui, oui, non, le quiproquo dura longtemps au grand amusement des spectateurs. La jeune fille eut faim ; la vieille mère, pour trouver ses galettes au fond de son sac, sortit tous ses effets les uns après les autres et les étendit sur un banc. Cependant le train arrive, la vieille veut refaire son sac, elle se hâte, se trémousse, mais en vain ; les chars partent, et elle dut, comme elle le disait, attendre le train *to-morrow.*—Et vous ne voudriez pas faire comme la vieille ?— Dites donc que je ne voudrais pas faire comme moi-même. Le lendemain soir, retournant à Ste-Thérèse, après le lunch, je me promenais sur cette même plate-forme. M. Charlebois me dit : Vous ne montez pas à bord ?—Dans un moment. J'ai mal à la tête, je veux prendre le grand air.—Tout-à-coup j'entends : *all a board.* Je mets le pied dans le premier escalier qui se présente. J'entre, je me trouve dans un char de seconde ; je le traverse dans toute sa longueur, mais arrivé au char de première je ne vois pas mon compagnon. Me suis-je trompé ? Je sors, je regarde. Poup ! poup ! poup ! j'aperçois mon train, avec son œil de feu a travers l'obscurité, qui glisse du côté

de Montréal, m'ayant laissé sans me dire bon soir.—Que fîtes-vous ?—Ce que fit la vieille. J'allai me coucher à l'hôtel après avoir télégraphié à M. Charlebois sur la ligne : Ne soyez pas inquet, je prendrai le train *to Mauro.*»

Une histoire en amène une autre. M. Thérien me dit : «Une bonne sœur d'un certain couvent, novice dans le voyage, ne comprenant pas un mot d'anglais, acheta, à la station Bonaventure, un billet pour la Pointe-Claire à six lieues de Montréal. Une demi-heure après le départ, le conducteur cria dans une espèce de jargon: *Point Clear.* La bonne sœur ne comprit pas, elle ne bougea pas sur son siége. A Ste-Anne, elle montre son billet ; le conducteur lui dit en faisant la grimace : *misteak.* A Vaudreuil elle montre son billet; *misteak*, répond le conducteur. Rendu à Cornwall, elle trouvait que la Pointe Claire était loin. Elle se lève, et va de nouveau montrer son billet.—*Misteak, I tell you, misteak.*— Ah ! pensa-t-elle toute en peine, ils se sont trompés ; au lieu de me vendre un billet pour la Pointe-Claire, ils m'en ont vendu un pour *Mistèque.*— A Prescott elle aperçoit sur la plate-forme M. Ethier qui revenait d'Ottawa ; elle court à lui, et lui dit : Pourriez-vous, cher monsieur, me donner des renseignements et me tirer d'embarras. Je voulais aller à la Pointe Claire ; et par une erreur des employés de la station Bonaventure, imaginez vous que me voici en route pour *Mistèque.* M. Ethier la ramena à sa destination. Depuis, dans ce couvent, quand quelqu'une s'égarre dans le voyage, il paraît qu'on dit qu'elle *a été à Mistèque.* Le mot est passé en proverbe.»

Nous quittons les chars à Papineauville pour prendre les voitures de la malle qui doivent nous

conduire à St-André Avellin, huit milles dans l'intérieur. Notre bagage est considérable, sept ou huit valises bien remplies, nous occupons deux wagons. Dire que le chemin ni ne monte, ni ne descend et qu'il traverse un pays uni, ce ne serait pas très vrai ; mais dire qu'il est impratiquable ou même difficile, ce serait encore moins vrai. Nos chevaux étaient chargés au moins de douze cents livres, et ils ont trotté presque tout le temps. En deux mots, c'est une route tout-à-fait carrossable par laquelle on peut sortir en toute saison n'importe quelle charge.

A St-André Avellin notre caravanne se loge à l'hôtel ; M. Thérien et moi nous jouissons de l'affable hospitalité de M le curé Bélanger. St-André est une paroisse de douze à treize cents communions ; elle possède une des plus belles église du diocèse d'Ottawa : la façade, en style corinthien, est construite en blocs carrés du granit des montagnes avec les encoignures en calcaire soigneusement taillées. La sacristie, dans son genre, est un véritable morçeau de goût et d'élégance

M Ranger, dont les voitures nous ont montés de Papineauville, nous conduit à douze milles plus loin, jusqu'à Hartwell. Au fur et à mesure que nous avançons, les montagnes paraissent moins pressées, les plaines plus larges, les horizons plus vastes et la route plus facile Ce qui nous a frappés, c'est que le chemin sur tout son parcours, est bordé de maisonnettes propres, blanchies à la chaux, qui parlent d'une certaine aisance. Presque à chaque porte nous voyons toute une famille de petits enfants, gros et gras, à la face réjouie, et à l'air plein de santé, les petits garçons habillés en *étoffe du pays*, les petites filles

en robes de flanelle ou de droguet. Ici, pas plus qu'ailleurs, les enfants ne manquent. C'est l'espoir de l'avenir ; grâce à Dieu, la race canadienne ne périra pas de sitôt.

Nous traversons la rivière Nation à quatre milles en arrière de Papineauville, nous la retrouvons au village de St André Avellin dont elle baigne les pieds, et comme une vieille connaissance nous la cotoyons avec plaisir une troisième fois entre St André et Hartwell. Elle peut avoir un arpent de large, ses eaux sont noires et profondes, elle coule entre deux rives escarpées, et elle semble chercher péniblement sa route en serpentant entre les montagnes et les collines. Elle descend les bitots du Grand lac, du lac Long du lac Poisson Blanc, du lac des Sucreries, du lac Vert, etc., et près de son embouchure, à l'endroit où elle confond ses eaux avec celles de l'Ottawa, elle met en mouvement les scieries importantes.

Telle nous apparaît dans le présent la rivière Nation. Mais si nous remontons, dans le passé, de deux siècles et demi le cours des âges, nous la voyons ombragée d'une épaisse forêt de beaux bois clairs ; ses eaux sont sillonnées par le léger canot de l'Algonquin qui descend de son pays de chasse ; sur ses rives s'élève la fumée des campements ; on y trafique des pelleteries précieuses et la peau du rat-musqué ; on y fait festin, non-seulement avec la viande du caribou, mais encore, dans le cas de nécessité, avec le bouillon et la chair d'un chien sauvage.— Imagination que tout cela, me direz-vous.—Pas du tout. J'en appelle au témoignage de Champlain et du P. Sagard.

Le Père de la Nouvelle-France, dans son premier voyage d'exploration sur l'Ottawa, à la date

du 3 ou 4 juin 1613, s'exprime comme suit : « Et continuâmes notre route à mont la dite rivière, en trouvâmes une autre fort belle et spacieuse, qui vient d'une nation appelée Ouescharini, lesquels se trouvent au nord d'icelle, et à quatre journées de l'entrée ; cette rivière est fort plaisante, à cause des belles iles qu'elle contient et des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent, et la terre est bonne pour le labourage.»

M. l'Abbé C. H. Laverdière, le savant annotateur des œuvres de Champlain, au mot *Oueschari*, ajoute la note suivante : « ou Ouaouiechkaïrini, c'est le nom algonquin de ceux qu'on a appelés, quelques années plus tard, la Petite-Nation des Algonquins (Relations des Jésuites), ce qui explique pourquoi la rivière s'appelle encore aujourd'hui, rivière de la *Petite-Nation*.» C'est ainsi que le nom d'un grand nombre de places remonte aux premiers temps de la colonie, et même tire son origine des langues sauvages, soit qu'il ait été conservé dans l'idiome original, soit qu'il ait été traduit en son équivalent français.

Le Père G. Sagard, dans son histoire du Canada, relatant un voyage qu'il fit du pays des Hurons à Québec, dans l'été de 1627, parle en ces termes de son campement à l'embouchure de la Nation : « De là nous allâmes cabaner à la Petite Nation, que nos Hurons appellent Quiennontateronons, où nous eûmes à peine pris terre et dresser notre cabane que les députés nous vinrent visiter, et supplièrent nos gens d'essuyer les larmes de 25 ou 30 pauvres femmes veuves, qui avaient perdu leurs maris l'hiver passé, les uns par la faim et les autres de diverses maladies. Ils en firent en effet leur petit devoir et leur donnèrent une quantité de blé-d'inde

et de farine, qui les réjouit fort, et en fus moi-même bien aise, tant elles me faisaient compassion, et puis c'est une nation si honnête, douce et accomodante d'humeur que je m'en trouvai fort édifié et satisfait.— Me promenant par le village de cabane en cabane par divertissement, un jeune garçon me fit présent d'un petit rat musqué, pour lequel je lui donnai en échange un autre petit présent duquel il fit autant d'estat que moy de ce petit animal.—Le truchement Bruslé, qui s'était là venu cabaner avec nous, traicta un chien, duquel nous fîmes festin le lendemain matin en compagnie de quelques français, puis nous partîmes.»

Pour revenir au temps présent, ce soir je suis, avec mon chef, l'hôte de votre ancien confrère et ami, M. Philippe Brady. Il vit ici comme un roi dans la mousse. Il dessert une paroisse qui renferme déjà huit cent communions, sans compter sa mission de St-Emile de la Nouvelle Belgique où se trouvent environ soixante et quinze familles catholiques. Il est à faire peinturer son église à l'extérieur, la revêtant d'une toilette toute neuve. Il vient de se bâtir un presbytère tout-à-fait convenable, il y entrera dans le courant de l'été. Il aura, dit il, six chambres à notre disposition quand nous viendrons, vous et moi, le voir en même temps. Nous avons parlé de ces deux heureuses années pendant lesquelles j'ai eu le plaisir de vous faire la classe : souvenirs dorés, vieux de treize et quatorze ans qui s'embellissent toujours de plus en plus a mesure qu'ils s'éloignent dans le pénombre du passé

Il se fait tard, et il faut que je prenne du sommeil et des forces pour être à la hauteur des fatigues de demain, si toutefois il peut y avoir des fatigues dans un voyage si facile et si aisé. Bon soir.

III—DE HARTWELL AU LAC LONG

Ledépart.—Le lac Barrière.—En bateau.—La traversée —Un mauvais chemin.—L'île du Canard Blanc.—Le rocher du Manitou.—A la ferme.—M. McKenzie.—Le portage.—Le premier chantier.—M. Carrière.—M. Larose —Mouvement de colonisation.—Un doux repos.—Chez soi.

Au lac Long, mardi 9 mai, 1882.

Ce matin à 8 heures, la caravanne se mit en route. Une de nos voitures était retournée. l'autre en avait assez de transporter le bagage et madame Thérien, que nous aurions voulu traiter en reine, mais qui, juchée sur les valises, avait plutôt l'air d'une revendeuse s'en allant au marché. Pour nous, prenant nos jambes à notre cou, alertes, nous nous engageons gaiment dans le chemin qui conduit au lac voisin. Une heure après, quatre milles étant parcourus, nous nous asseyons sur les rives de cette vaste nappe d'eau qu'on appelle dans ce pays, indifféremment, Grand lac ou lac Barrière, et que M. Tacné, sous-commissaire des Travaux Publics, dans la carte qu'il vient de publier, désigne sous le nom de lac Simon.

Le lac Barrière peut avoir douze milles de long sur quatre milles dans sa plus grande largeur. Les côtes en sont montueuses et en général elles paraissent peu propres à la colonisation. Le défrichement s'est avancé çà et là de chaque coté du lac sur une étendue d'environ six milles ; le reste du pays est en forêt vierge. Comme paysage, on ne peut souhaiter rien de plus grandiose : l'œil embrasse dans toute son étendue cette petite mer intérieure avec sa ceinture de montagnes bleues, s'élevant et s'abaissant en

dents de scie, couvertes de pins et de sapins toujours verts.

La veille au soir, un des colons, M. Audet, s'était rendu jusqu'à Hartwell afin de nous donner avis que le lendemain matin on nous attendrait chez M. Groux, au bord du lac, pour nous traverser. En effet, en arrivant au lieu désigné, nous trouvâmes les trois autres colons, MM. Gagnon, Belisle et Durocher qui nous avaient amené un beau grand bateau long de 25 pieds. Cependant il venait fort, il aurait été imprudent de trop appesantir la chaloupe. Il fut décidé que quatre d'entre nous se sacrifieraient pour le salut de tous, et prendraient la route de terre : ce fut MM. Thérien, Malbœuf, McNamara et Rodrigue. Les autres, comme d'intrépides marins, n'hésitèrent pas à braver la fureur des ondes. Les quatre colons s'étendirent sur les rames ; la reine prit son siége au milieu du batiment ; M. Olaüs, une terrine à la main, fut chargé de pomper l'eau du fond de cale ; et, en ma qualité de voyageur dans les *pays d'en Haut*, je m'assis au gouvernail, armé d'un grand aviron en érable.

La distance à naviguer était de six milles. Nous avions vent debout. et nous avancions lentement. Le lac moutonnait, nous étions balancés sur la houle ; à tout bout de champ, le nez du bateau frappait sur la vague, et l'eau volant en étincelles nous arrosait d'une ondée passagère ; de temps en temps un flot plus hardi crachait pardessus bord. Trois milles durant, nous cotoyâmes d'assez près le rivage ; puis, pour éviter une baie profonde, je pointai la proue du navire droit en plein lac. Il y avait juste assez de péril pour saisir le cœur et donner des émotions.

Par intervalle, *dans un chemin montant, sablonneux, malaisé*, nous apercevions nos quatre piétons *qui suaient, soufflaient, étaient rendus.* Avant de partir, M. Malbœuf avait refusé de prendre une bouchée afin, disait-il, de se conserver plus léger. Nous nous demandions les uns aux autres : pensez-vous qu'il est assez léger ? Ce soir il nous a avoué qu'il n'avait pas encore marché la moitié de la route que son estomac affamé lui criait qu'il l'était beaucoup trop. Sur les huit milles qu'ils avaient à parcourir sur les bords du lac, cinq sont loin d'être beaux ; à la rigueur un cheval peut y traîner une charrette, puisque la *Fanne* de M. Gagnon, s'en allant coloniser au lac Long, l'a fait dernièrement, mais enfin le chemin est raboteux et difficile. La *consarne* des chantiers n'y a tracé qu'une route d'hiver ; l'été, elle a la voie du lac pour transporter ses hommes et ses provisions. Ce sont les seuls cinq milles de mauvais chemin que l'on rencontre depuis Papineauville jusqu'au lac Long ; il serait à souhaiter que le gouvernement, s'il ne peut pas ouvrir pour le présent de nouvelles voies dans ces cantons, au moins fît terminer celle-ci, afin de donner un débouché par terre aux colons de l'intérieur.

Nous laissâmes sur notre gauche une île haute, bien boisée, longue d'environ trois milles. Autrefois un sauvage célèbre dans ces parages, Simon Blanc, y avait son château en écorce ; c'est de lui que le lac Barrière tire son nom de Simon. Aujourd'hui y règne pacifiquement son fils Canard, et le noble domaine n'est plus connu autrement que sous la dénomination de l'*Ile du Canard Blanc.* « Dans cette île, nous dit M. Gagnon, il y a un petit lac.—Et dans ce petit lac, demanda M. Olaüs, y a-t-il une petite île ?—oui,

repartit un autre, c'est de cette petite ile que parle la chanson, quand elle dit : *Dans cette petite ile, il y a un petit arbre ; dans ce petit arbre, il y a une petite branche ; dans cette petite branche, il y a un petit nid ; dans ce petit nid, il y a un petit œuf ; dans ce petit œuf il y a*...etc., devinez quoi et pour qui ! »

A la tête de l'île sur la terre ferme, au flanc d'un rocher coupé à pic est gravée une figure diabolique, portant deux longues cornes, c'est le *Rocher du Manitou.* Simon Blanc aimait à raconter, de son vivant, le prodige que voici. Un certain été il tendit ses lignes en face du Manitou, le poisson fourmillait au fond du lac ; trois fois par jour il faisait sa visite, les appats avaient toujours disparu, mais pas une pièce n'était retenue prisonnière dans les hameçons. Qu'est ce que cela voulait dire ? Un beau matin, au lever de l'aurore, comme il approchait en tapinois, il aperçut, o surprise ! deux fées qui levaient ses lignes. A sa vue, elles prirent la fuite, et s'enfonçant dans les eaux elles disparurent au pied du rocher. Il n'y avait pas à en douter, c'étaient là ou les filles, ou les sœurs ou les femmes du Manitou.

A 2 heures nous débarquons, à l'extrêmité du lac, près de la ferme appartenant à la compagnie qui exploite les limites de bois sur la rivière Nation. Je n'en connais pas tous les associés, seulement je sais que leur marque de commerce se lit : *John A. Cameron & Co.* Cette année ils ont en opération trois chantiers, d'une trentaine d'hommes chacun, qui coupent les billots sur les bords du lac des Sucreries, à vingt milles environ plus haut que le lac Long ; de plus ils ont donné un sous-contrat à un Canadien pour faire chantier sur le lac Poisson

Blanc, dont la décharge vient se jeter dans la Nation près du lac Barrière.

L'intendant de la ferme est un homme au dessous de la trentaine, tout à-fait poli, du nom de McKenzie. Nous tenons de son obligeance le grand bateau qui nous a permis de braver le lac en furie. Nous allâmes lui faire visite et le remercier. Sa jeune femme n'habite cette solitude que depuis l'automne dernier. Je lui demandai : " Vous êtes vous ennuyée ici ?— *Oh! no*, dit-elle, *We have here plenty boating and fishing, riding and shooting.* En effet c'est un vrai pays ou de fées ou d'amazones.

Pour nous rendre au terme du voyage, nous avons encore à faire un portage de cinq milles. Madame Thérien, avec le bagage, monte dans la charette. M. Gagnon tient les guides, nous suivons à pied, et marche Fanne, la seule haquenée du lac Long. Nous avançons dans un beau chemin de chantier, le sol que nous foulons est une bonne terre jaune ; il est uni et généralement sans roches ; nous traversons une épaisse forêt de pins et de sapins, mêlés de gros merisiers, de grands ormes et d'érables aux branches entrelacées. Dans une semaine, quand les feuilles seront toutes poussées, le colon voyagera, comme disent les poètes, sous une voute de feuillage, à travers une demie-obscurité mystérieuse qui ne connaîtra pas les rayons du soleil. Allant au nord, nous avions la Nation sur la droite ; depuis la rivière jusqu'au pied des hauteurs il y a dix, douze, quinze arpents de plaine, et en plus d'un endroit le flanc de la montagne s'élève en une pente douce qui ne sera aucunement rebelle au soc de la charrue. On me dit que, sur la rive est de la Nation, l'étendue de terre arable est beaucoup plus considérable en-

core. C'est certainement le plus beau vallon que nous ayons rencontré depuis Papineauville.

Après avoir marché trois milles, nous nous arrêtâmes en face d'un chantier qui est construit au milieu d'une belle ormière. " C'est ici, nous dit M. Gagnon, que nous avons passé le premier hiver, que nous avons abattu le premier arbre, et que l'automne dernier nous avons récolté des patates grosses comme des bols ; l'avoine y est venue si haute qu'un homme s'y perdait." Y trouvant plus d'avantages, les colons ont transporté leurs pénates à deux milles plus loin sur les bords du lac, mais ils n'ont pas abandonné leur exploitation première : MM. Gagnon et Audet ont partagé entre eux le *désert*, et ils se sont taillé chacun une terre à même la forêt voisine.

A un demi mille plus loin, nous arrivons à une clairière d'environ cinq arpents, au milieu du bois fort, nette, propre et bien préparée. Là s'élève une petite maison neuve couverte en bardeaux, avec étable et écurie. J'arrêtai boire. En voyage si vous voulez faire connaissance intime avec la population, si vous voulez la saisir sur le fait et voir au naturel les coutumes locales et les diverses manières d'agir, allez boire ; un voyageur peut avoir soif dix et quinze fois par jour. Le maître de céans s'appelle Carrière, il a femme et six enfants, son étable renferme deux vaches et une pouliche ; il n'est arrivé ici que depuis l'hiver et déjà il se prépare à faire une jolie semence ; ses deux gars, enfants de 14 et 12 ans, sont bien courageux, ils ont pris à ses côtés chacun une terre ; ils coupent et enlèvent les broussailles pendant que le père abat les grands arbres. Toute la famille est contente, joyeuse, pleine d'énergie et d'espoir.

Un mille plus loin, M. Larose, avec son garçon, sort des branches. Lui aussi, depuis quelques semaines, fait la guerre à la forêt ; il va se bâtir dans le courant de l'été, et à l'automne une nouvelle famille viendra accroître la population de la paroisse en herbe.

Le long du chemin, en une douzaine d'endroits différents, nous remarquons des arbres *plaqués* avec un nom dessus écrit, ce qui indique chez ceux qui ont fait cette marque l'intention de prendre là même une terre et d'en commencer le defrichement avant six mois. Il est à remarquer que ce mouvement de colonisation ne date que depuis un an, et il ne fait que s'accentuer de plus en plus. L'honneur et le mérite, sans contredit, en reviennent à M. l'abbé A. Thérien, le véritable pionnier du lac Long. Avant lui, personne ne songeait à cette partie du pays.

A 4½ heures, au sortir de la forêt, en mettant le pied sur le rivage, nous aperçûmes à sept arpents, de l'autre coté d'une baie peu profonde, la maisonnette, neuve, riante, qui semblait, non pas nous tendre les bras, mais nous ouvrir sa porte toute large pour nous recevoir. Une demie heure après arrivaient nos quatre compagnons un peu fatigués, et entr'autres M. Malbœuf un peu trop léger. Mais bientôt notre ménagère, allant et venant comme si elle eut été chez elle, avait mis la *grillade* au feu, et la maison se remplit d'un fumet délectable. Un copieux repas vint combler les vides de l'appétit, et nous nous trouvâmes, comme devant, frais, dispos et gaillards. La soirée passa on ne peut plus agréablement ; préparant nos outils de chasse, nous nous amusâmes comme des bossus à faire du *plomb* avec de *l'étain* fondu.

Pendant le voyage, ce qui m'a frappé, c'est de

voir comme ces jeunes colons paraissent attachés à leur établissement. Ils avaient hâte, répétaient-ils chacun à leur tour, d'arriver *chez eux*. " L'hiver dernier, me dit l'un d'entre eux, quand nous allions à la messe à Hartwell, nous revenions bien fatigués ; mais d'aussi loin que nous pouvions apercevoir la maison, la fatigue alors s'en allait : il est si doux de se reposer *chez soi*." Le travail qu'ils ont dépensé et les sueurs qu'ils ont versées, leur ont rendu cher le sol qu'ils défrichent. Ils sont encore au printemps de l'éxistence, la vie s'ouvre longue devant eux, l'avenir fait briller à leurs yeux l'aisance et la richesse. Courage, jeunes et braves amis, vos plus beaux rêves seront dépassés. Quand le lac Long sera devenu une paroisse florissante, quand de riches campagnes auront remplacé les arbres de la forêt, vous serez considérés comme les patriarches de l'endroit ; la légende vous entourera d'une auréole de respect ; le soir, au coin du feu, vous raconterez à vos petits neveux réunis les premiers commencements, les âges héroïques de la colonie que vous aurez fondée : et alors les fatigues d'aujourd'hui seront devenues autant de souvenirs pleins de charme.

IV—AU LAC LONG

Jean-Jacques Rousseau.—Des gouts grandioses.—La maison.—La pointe.—La Butte-au-nez.—Le fer à cheval.—Le lac-des-Lys.—Le domaine de Pomone et de Bacchus.—Le lac Long.—Une belle région.—La fertilité du sol.—La place de l'église.—La future paroisse.—Un beau panorama.—Heureux cultivateurs !

Au lac Long, mercredi 10 mai 1882.

Je n'ai jamais beaucoup lu Jean-Jacques Rousseau, ce n'est pas là mon homme. Cependant je sais qu'il a écrit une page charmante dans laquelle il fait confidence à son lecteur de ce qu'il ferait s'il était riche. Autant que je puis m'en rappeler, il se serait bati sur le penchant d'une colline une maison blanche avec des contrevents verts ; il aurait eu dans son voisinage un étang pour le plaisir de la pêche, un verger pour donner des fruits à ses amis, et de frais ombrages pour s'y reposer avec eux en de douces conversations.

M. l'abbé Thérien a des gouts non moins champêtres et beaucoup plus grandioses. Il ne se contente pas d'un verger ordinaire, d'un étang, d'une colline. Il veut avoir sur ses terres une montagne, solidement assise sur ses bases, qui menace de sa tête audacieuse les étoiles du firmament : s'il lui prenait envie de se perdre en des méditations philosophiques, il pourrait entreprendre un voyage, pas tout-à-fait dans la lune, mais au moins dans les nuages et le ciel bleu. Ses pieds beignent dans les eaux d'un lac long, large, profond, tantôt calme et uni comme un miroir, pour le philosophe image d'une âme en paix avec son Dieu, tantôt irrité et soulevé par

les vents, image d'une âme bouleversée par les passions. Pour ombrages il a les sombres retraites de forêts sans limites, avec leurs mystères et leurs bêtes sauvages. Son verger s'étend sur un coin de terre, sur un petit continent, complètement entouré d'eau, dont il est l'unique propriétaire : une île, c'est la souveraineté, c'est la liberté dans la propriété ; c'est Albion, fièrement drapée dans sa puissance, défendue par les flots de l'Océan.

Désirez-vous quelque chose de plus précis ? Figurez-vous à vingt pas de la grève une maisonnette de 20 pieds sur 17, couverte en bardeaux, lambrissée à l'extérieur de planchettes bien varloppées, à l'intérieur blanchie à la chaux, fournie d'un gros poële et d'un ménage confortable, avec mansardes lattées qui n'attendent plus que les enduits pour faire des chambres de première classe, voici le château. Les châtelains en sont orgueilleux ; certes, ce n'est pas chose indifférente pour les agréments de la vie qu'une résidence gaie, bien située, bien éclairée. Dans un réduit obscur les idées finissent par s'assombrir ; elles s'éclaircissent dans une demeure brillante de propreté, de lumière et de soleil.

La maison s'élève sur une pointe qui s'avance dans le lac, langue de terre qui peut contenir en superficie une douzaine d'arpents propres à la culture ; déjà, tout à l'entour, une clairière de trois arpents s'est fait jour à travers les sapins, les érables et les grands ormes dont les troncs énormes gisent sur le sol comme des géants vaincus et mutilés.

A quatre arpents en arrière, une montagne, haute de cent pieds, coupée à pic, sur le sommet de laquelle repose une couronne de beaux arbres,

met la demeure à l'abri des vents du nord et de l'ouest. Au flanc de la montagne, à cinquante pieds du sol, s'enfonce une grotte qui ressemble à une bouche entr'ouverte ; audessus s'avance perpendiculairement un bloc formé d'une seule pierre qui offre l'apparence d'un nez gigantesque: de là le nom de *Butte-au-nez.*

Maintenant, s'il vous plaît, asseyez-vous dans la porte qui regarde le soleil du midi ; devant vous, un peu sur votre droite, le lac entre dans les terres et s'étend en une baie qui a la forme d'un fer-à-cheval, profonde de dix arpents, large de sept : rade sûre pour les embarcations de l'établissement, nappe d'eau calme et tranquille même quand le lac est agité, étang poétique où l'œil se repose avec délice sur un encadrement de feuillage et de verdure.

Au fond de la baie se jette un petit crique. Si vous pouvez, en canot, vous y frayer un chemin entre les embarras de toutes sortes et les arbres renversés, après une navigation de 200 pieds, vous débouchez dans un charmant petit lac, de vingt arpents de tour, environné de hautes montagnes, lequel depuis des siècles, au fond de sa solitude, dort dans le calme le plus profond ; jamais les vents ne sont venus rider sa face paisible ; le soleil ne pénètre dans cet asile d'ombre et de fraîcheur que sur le haut du jour, et dans ses eaux noires et profondes il mire les sommets qui le protégent. Là vous entendez le murmure d'un torrent qui, sur le flanc de la montagne voisine, descend en bouillonnant ses marches de pierre, et d'espace en espace, à travers le feuillage, laisse voir son filet d'argent. Aux jours de l'été les nénuphars aux couleurs immaculées ou aux teintes de safran, en quantité, reposent leurs têtes

sur la surface des ondes : ils lui ont valu son nom de *Lac-des-Lys*.

En face de la maison, s'étendant presque d'une corne à l'autre du Fer-à-cheval, et faisant de la baie comme un lac intérieur, s'élève audessus des eaux une île longue d'environ cinq arpents et mesurant deux arpents et demi dans sa plus grande largeur. L'exposition au soleil en est magnifique, l'eau du lac qui l'environne la met à l'abri des sècheresses, et l'humidité de l'air la défend contre les gelees tardives du printemps. C'est là que Pomone et Bacchus ont établi leur empire. Déjà ils ont déboisé près de la moitié de leur domaine, ils n'y laisseront qu'un petit bocage pour offrir un lieu de repos à leurs amis, le reste sera converti en verger et en vignoble. Dès à présent vous y voyez, en pleine vigueur, soixante vignes et une cinquantaine de pommiers et de pruniers. De plus ils viennent de mettre en nourrice deux mille plants de vigne, et ils attendent ces jours-ci, de la pepinière des MM. Desmarchais de la Côte-des-Neiges, une caisse de nouveaux arbres fruitiers. Dans trois ans, nous assurent ils, ici, sous les pressoirs, couleront à flots le cidre de Normandie et le vin qui réjouit le cœur de l'homme.

En arrière de la maison, sur une largeur d'un à deux milles, sur une longueur de cinq milles, la vue s'étend sans obstacle sur le lac; seulement à la distance d'un mille et demi, une touffe de hauts arbres, comme une corbeille de verdure, parait flotter à la surface des eaux : *c'est l'ile d'Olaus*. En arrière vous apercevez le *Cap aux trois têtes*. En cet endroit le lac Long, inclinant un peu sur l'est, se prolonge encore à la distance de sept milles, ce qui lui fait une longueur totale de douze milles. Sa plus grande largeur est

bien de quatre milles, mais à son extrêmité nord, sur une espace assez considérable, elle n'est guère que de dix à douze arpents. Le côté de l'est est montagneux et offre peu de belles terres ; mais le côté de l'ouest présente, en général, une pente douce et facile, tout-à fait propre à la culture. MM. Maltœuf et McNamara s'y sont choisi des lots, ils ont pénétré assez avant dans la forêt, ils ont trouvé jusqu'à une distance de deux milles un terrain uni et sans roches ; le sol de l'intérieur leur a paru tellement favorable qu'ils préfèrent, disent-ils prendre deux lots bout-à-bout plutôt que de les prendre de front sur le rivage du lac.

Presqu'en face de la maison, par delà l'île de Bacchus, à l'autre pointe du Fer-à-cheval, le lac Long se décharge dans la rivière Nation, laquelle, sur un parcours de cinq milles, jusqu'au lac Barrière, coule à travers la plus belle région de terre du canton. Là se trouveront le centre, le cœur et la richesse de la future paroisse. Du côté ouest la plaine s'étend à 12 et 15 arpents, du côté est à un mille et davantage. Le sol est riche, la végétation vigoureuse, les bois francs dominent, nous avons mesuré des merisiers de quatre pieds de diamètre. Sur les deux rives de la Nation, entre le lac Long et le lac Barrière, il y a de l'espace pour jeter deux beaux rangs de cinq milles de long qui ne le céderaient en rien à ceux de nos paroisses les mieux partagées. C'est là, à la décharge du lac, à proximité de leur maison, que nos jeunes gars se sont taillé, les uns à côté des autres, de belles et grandes propriétés. Chaque matin, l'hiver à pied, l'été en canot, pendant que l'un d'eux, à tour de rôle, reste à la cuisine pour faire bouillir la marmite les autres la hache sur le dos,

chantant, joyeux se rendent à leur exploitation : déjà ils ont fait dans la forêt de larges trouées. Le nouvel arrivé, le jeune Rodrigue, a tiré les lignes de sa terre à coté de celles de ses confrères.

Le sol est une terre jaune, sans mélange de sable, ayant le grain fin comme le sel de cuisine, conservant longtemps son humidité, consistante sous la main, s'attachant à la bêche qui la travaille, et ne durcissant aucunement sous les ardeurs du soleil d'été. Je ne suis pas connaisseur en fait de terrain, mais on m'assure que la richesse de celui-ci ne saurait être surpassée. J'ai souvent entendu dire à un apôtre de la colonisation que nos Laurentides, en général, ressemblaient fort aux montagnes de la Terre Promise où, d'après l'écriture, devraient couler pour les enfants d'Israë le lait et le miel. Dans tous les cas, voici ce que je lis, dans un *Pamphlet sur la Colonisation par le Rév. A. Labelle, prêtre, curé de St-Jérôme* : « Ce terrain est *silico-argileux calcaire* et par sa nature il doit être très fertile. L'expérience le prouve chaque année, et c'est un proverbe dans le Nord que de désigner les bonnes terres par ces mots: « c'est de bonne terre, *car c'est de la terre de montagne.*" De son coté Sir William Logan s'exprime en ces termes : " Les calcaires du terrain Laurentien sont très importants, soit par leur étendue, soit à cause de la *fertilité* que présente la région Laurentienne où ils se trouvent." Ce géologue distingué, parlant en particulier des terres qui s'étendent au sud du Lac Long, les qualifie, non-seulement de *bonnes* terres, mais encore de *très bonnes* terres pour la culture.

Si vous descendez la rivière un mille et demi, votre canot se trouvera arrêté par une écluse

qu'a bâtie la compagnie des chantiers pour arrêter ses billots. C'est là, ou à peu près, que sera édifiée l'église de la future paroisse. Le terrain est un peu plus élevé, le site est magnifique. A une petite distance se précipite à la hauteur de plus de vingt-cinq pieds une chute dont les eaux pourront fournir la force motrice aux moulins à scie et aux moulins à farine de l'endroit. " L'église, dit M. le curé Labelle, est fixée à la chute aux Epinettes Rouges, près d'un des plus beaux pouvoirs d'eau que forme la Nation. Elle est située à mi chemin entre deux grands lacs, les lacs Long et Barrière. Un bon chemin de chantier, très carrossable, unit ces deux lacs. La Nation traverse ce canton dans toute sa longueur. Ainsi, de tous les points de la paroisse, les colons pourront se rendre à l'église par la voie d'eau, ce qui n'est pas un petit avantage dans les établissements nouveaux.

Dans le canton de Preston il y a de l'espace pour établir sur de bonnes terres 75 à 80 familles, seulement le long de la rivière ou sur les bords du lac, sans compter les concessions que l'on peut pousser dans l'intérieur. Les déclivités des montagnes elles-mêmes ne sont pas tout-à-fait rebelles à la culture, au moins elles pourront offrir de gras pâturages ; les sommets resteront couverts d'utiles sucreries qui fourniront à la maison des douceurs et des profits, ainsi que des terres à bois pour le chauffage, produit si nécessaire pour faire face à nos longs hivers. La nature des lieux forcera l'habitant à modifier son mode de culture et à donner plus d'importance à l'élevage des bestiaux, ce qui sera un grand pas pour l'avancement de l'agriculture ; elle empêchera de plus dans ces cantons le malheur du déboisement en masse, imprévoyance

qui s'est répétée en trop d'endroits dans la vallée du St-Laurent. Enfin, je n'en doute pas, avant longtemps nous verrons sur les rives du lac Long une paroisse populeuse et florissante.

Cet après midi je grimpai, sur le flanc abrupt jusqu'à la grotte de la Butte-au-nez, et là, à l'entrée, je m'assis sur un banc de pierre, je me trouvais à la tête des arbres. Devant moi se déroulait un vaste panorama parsemé de verdure, d'eau, de vallées et de sommets ; dans le lointain s'étendaient les lignes bizarres d'un horizon accidenté ; plus près à travers les branches entrelacées je voyais scintiller les eaux argentines du lac miroitant sous les rayons du soleil ; une colonne de fumée audessus du toit de la maison s'élevait droit dans les airs ; les petits oiseaux chantaient autour de ma tête, et à mes pieds, un joyeux colon, par un mouvement régulier et monotonne, relevait et rabattait sa pioche, en fredonnant un air canadien : *Par derrière chez ma tante, il y a un pommier doux, tout doux.*

O beau pays ! me disais-je ; heureux cultivateurs !...Jeunes canadiens qui allez vous étioler dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, ruiner vos forces dans les mines du Colorado, dites, dans votre exil volontaire, retrouvez vous ce soleil de la patrie, cette liberté du grand air, la vie douce et paisible de nos foyers ? Pourquoi passer dans le monde comme des étrangers, ennuyeux à vous mêmes, inutiles à vos concitoyens ? Pourquoi plutôt, pendant que vous êtes encore à la fleur de votre âge, ne pas venir dans ces forêts vierges vous préparer des chez vous, où plus tard vous jouiriez de l'aisance, du repos et de la considération ? L'habitant canadien est un roi sur sa terre. Vivant également éloigné de l'opulence et de la pauvreté, il pos-

sède *l'aurea medioritas* d'Horace, le juste milieu. Il cultive son intelligence par la considération de la nature, l'affection de son cœur en répandant sa tendresse sur une famille chérie, sa force physique par le travail et l'exercice. Il a la santé, il a la gaîté, sa vie est honorable.—Je m'arrête, vous faisant grâce de mes méditations ; je les résumerai toutes par ce vers du poète :

O Fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas !

O trop heureux cultivateur,
Si tu connaissais ton bonheur !

V. — LE PAYS A VOL D'OISEAU

Une excursion. — L'ascension. — La descente. — Nemrod. — Un air saturé de parfums. — Un observatoire. — La vallée de la Nation. — Le pays circon-voisin. — Le pamplet de la colonisation. — Addington. — Labelle. — La Minerve. — Loranger. — Le plateau de la Kiamika. — Le vertige. — Réflexions. — Rêmarques d'un patriote.

Au lac Long, jeudi 11 mai 1882.

Hier matin nous résolûmes de monter sur le sommet le plus élevé des environs pour avoir, au loin et au large, la vue du pays. La matinée était brillante, l'air était frais ; les branches audessus de nos têtes interceptaient les rayons du soleil qui montait à l'horizon ; les broussailles ne sont pas encore poussées ; le sol dans les bois francs est recouvert d'un lit moelleux de feuilles d'automne ; c'est un temps fait exprès pour une excursion à travers la forêt, par un pays de plaine, j'entends.

Mais pour arriver au but fixé d'avance, nous avons à sauter deux collines. Nous montons, nous descendons, nous montons encore, nous descendons encore. Ah ! pauvres pantalons ! pauvre soutane ! que vous laissez de lambeaux aux ronces du chemin. Il nous faut passer pardessus des amas d'arbres renversés, nous glisser en rampant sous de véritables *fourches caudines*, nous hisser à force de bras sur des roches hautes de douze et quinze pieds à l'aide de branches complaisantes qui nous tendent la main, traverser des précipices profonds à donner le vertige sur des ponts faits de *corps morts* que le vent a jetés en travers. Enfin, comme des chèvres

sauvages, nous grimpons par des lieux sans sentiers, *per invia locorum.*

Pour descendre, la pente est souvent plus rapide que nous ne le voudrions. Dégringolant de pic en pic, à bride abattue, nous sautons des bouts de chemins, nous en passons d'autres. Le pied manque à M. Thérien, il tombe, il roule sur une grosse pierre, à la profondeur de dix pieds. Grand Dieu ! s'est-il cassé un bras ? s'est-il démis une côte ? Heureusement la pierre est recouverte de mousse. Il se relève promptement : "Or ça, vous autres, ne descendez pas aussi *roide.*" Au fond des ravins sombres, à l'ombre des épais sapins, sous une couche de neige tardive, entendez vous, à travers les glaçons et les cailloux, le glouglou d'un ruisseau ; nous désaltérons nos gosiers desséchés d'un bon coup d'eau à la glace ; puis monte et monte toujours.

M. Olaüs, comme un vrai Nemrod, marchait bravement l'arme sur l'épaule. Ce n'est pas précisement qu'il y eût danger pour nous de faire la rencontre de quelque ours blanc; mais, dit le proverbe, *si vis pacem, para bellum*, si vous voulez vivre en paix, préparez-vous à la guerre. Nous avons bien rencontré la souche d'un arbre qui avait été abattu par les castors, ce qui pouvait indiquer dans le voisinage la présence de ces *quadrupèdes féroces*, mais il y a au moins quatre ans que ce travail a été exécuté. Nous avons bien fait lever quelques perdrix; Nemrod les a tirées, mais ce n'était que pour les effrayer. Il se serait bien gardé, disait-il, de les blesser ; car, à cette époque de l'année, la loi prohibe la chasse à la perdrix.

Enfin haletants, harassés, la jambe morte, nous atteignons le sommet le plus élevé, et là,

tombant de fatigues, nous nous reposerons sur un arbre renversé. Un vent léger rafraichit nos fronts couverts de sueurs ; le soleil répand des flots de lumière et de gaité ; les arbres ne sont pas encore ornés de leur chevelure de feuillage, mais les bourgeons naissants s'épanouissent à l'extrêmité des branches éxubérantes de sève ; le gazon commence à poindre, les mousses reverdissent, les fleurs sauvages font briller leurs corolles. Les sapins résineux, les cèdres odoriférants, les plantes aromatiques, les émanations du sol, exhalent les odeurs les plus agréables ; l'air est saturé de parfums, nous les respirons en bouffées suaves ; les narines et les poumons se dilatent, nous humons les senteurs, la poitrine est soulagée.

« Grimpons, dit M. Therrien, au sommet de cette épinette. — Grimpez, si vous voulez, répondis-je, pour moi je reste sur la souche : c'est moins beau, c'est plus sûr. » Comme un lynx le voilà qui grimpe. Arrivé là-haut, il voit ceci, il voit cela, c'est magnifique. M. Olaüs se laisse tenter, il grimpe aussi. Je tiens bon. Parvenu à l'observatoire, le nouvel arrivé se montre encore plus enthousiasmé que son aîné. Il aperçoit, s'étendant à perte de vue, une immense plateau, couvert d'arbres verdoyants comme d'un tapis de gazon, parsemé de lacs transparents, accidentés de quelques sommets majestueux ; de tous côtés l'horizon est sans limites. Je n'y tiens plus : embrassant l'arbre à bras-le-corps, m'aidant des pieds et des mains, je grimpe à mon tour. Cinq minutes après, à la tête de l'épinette, cinquante pieds au dessus du sol, sur trois branches qui s'étendent en trépied, nous sommes perchés, je ne dirai pas

comme trois dindons, mais bien comme trois aigles royaux.

Le point de vue était splendide, la carte du pays se déroulait à nos pieds. « Que comprend, demandai je, exactement la vallée de la Nation ? — Vous voyez le lac Long dans son étendue ? me répondit M. Thérien. — Oui, d'ici à son extrémité septentrionale vous m'avez dit qu'il peut y avoir douze milles. — Eh bien ! à quatre milles plus au nord la rivière se divise en deux branches. L'une, venant de l'ouest, décharge le grand lac *des Sucreries* qui reçoit lui-même les eaux d'une succession de petits lacs, ce qui porte la source de la Nation du côté de la Lièvre à environ une douzaine de lieues de la dite fourche. — Les terres de ce côté là sont elles bonnes ? — A l'ouest du lac *des Sucreries*, je sais, pour les avoir visitées, qu'elles sont magnifiques. — Et les eaux de la branche orientale, d'où viennent-elles ? — Elles partent à quinze à peuts seulement du fameux lac Nominingue, traversent en passant le Lac-des-Iles, une nappe d'eau enchanteresse, le lac *Rognon*, le lac de la Montagne Pesante, le petit lac Long, puis elles viennent s'unir en sœur aux eaux de la branche occidentale. — A quelle distance d'ici se trouve le lac Nominingue ? — En droite ligne, à vingt milles tout au plus. — Ce n'est qu'un pas. Sont ce là les deux seules branches de la Nation ? — Non, il y en a une troisième. A l'est, tout vis-à-vis de nous, par derrière cette hauteur, se trouve le grand lac *Poisson-Blanc* ; il reçoit les eaux du lac *Vert*, du lac au *Sable* et du lac *Croche* ; il les transmet avec les siennes au Petit lac *Poisson-Blanc*, qui, lui, les décharge toutes ensemble dans la Nation, à la tête du lac Barrière. — Je

serais curieux de connaître les noms des cantons qui se trouvent dans la vallée de la Nation. — Au nord de Preston il n'y a plus de canton dans cette vallée, seulement la Nation écoule les eaux d'une partie de Labelle, de la Minerve et de Loranger ; le reste du pays est vierge d'arpentage et presque d'exploration il attend encore les noms dont il sera baptisé. — Si j'avais voix délibérante au chapitre, avant longtemps, sur les bords du Lac des Sucreries on aurait le canton *Thérien.*»

«Maintenant, continuai-je, je regarde vers le nord. Quel est le nom de ce canton que j'ai, à l'est, sur ma droite ? — c'est Addington ; là se trouve un lac tout à fait joli, le lac *Rond*, sur les bords du quel est établi notre ancien ami de collége, M. Augustin Dagenais. — Au nord d'Addington ? — C'est Labelle, où l'on voit le lac *Vert*, le lac des *Mauves*, et la plus grande partie du lac *Maskinongé.* — Au nord de Labelle ? — C'est la Minerve ; elle renferme l'autre partie du lac *Maskinongé* ainsi que le Lac des *Longues Pointes* et le lac *Désert* — Au nord de la Minerve ? — C'est Loranger, l'entrée de la terre promise, lieux enchanteurs, où étendent leurs belles nappes d'eau les deux *Nomininguès.*—Et au delà ? — Au nord et à l'ouest de Loranger, commence le *plateau de la Kiamika.* Addington, Labelle, La Minerve et Loranger renferment, et en quantité, de bien bonnes terres ; mais ils le cèdent, tant pour la beauté des terrains que pour la fertilité du sol, à ce plateau incomparable. Voyez, les forêts, au nord-ouest, nous paraissent toutes grises ; nous n'y apercevons pas le vert sombre des pins et des sapins ; c'est que ces lieux sont couverts de bois francs qui, à cette

époque de l'année, n'ont pas encore revêtu leur manteau de feuillage.

Mon Mentor continua à me donner, à ma grande satisfaction, des renseignements sur le pays circonvoisin. De retour à la maison, je consultai le « Pamphlet sur la colonisation » que j'avais emporté dans ma valise, et je trouvai que tout ce qu'on m'avait appris était de la plus grande exactitude. Vous aimerez sans doute à relire les détails pleins d'intérêts que donne, sur les cantons que je viens d'énumérer, ce petit livre vraiment précieux.

« *Addington.* — Le lac Rond est un lieu enchanteur. On se dirait au bord du lac des Deux Montagnes; tout autour du lac, les terres qui sont bonnes, sont occupées par de courageux colons. Ce canton possède un grand nombre de bonnes terres qui s'étendent à l'ouest. Les trois quarts sont très propres à la culture, surtout vers l'ouest, et c'est le bois franc qui y prédomine. Sur la limite nord du lac Cameron ou des Sucreries on remarque des terres qui pourraient satisfaire les plus difficiles. Le chemin de Papineauville et de Suffolk conduit à ce canton. Distance du chemin de fer, 30 milles.

« *Labelle.* — C'est un des cantons les plus favorables à la colonisation. On y pénètre par le canton Joly, en peut visiter en canot un espace de six lieues, bordée de chaque côté de bonnes et excellentes terres. La place de l'eglise est fixée au Lac Chapleau.

La Minerve. — La terre y est aussi bonne que celle du canton Labelle.

« *Loranger.* — C'est un des cantons les plus favorables à la colonisation. On compte huit lieues tout autour des deux lacs Nomininque et du lac

des Iles qui sont très propres à la culture. C'est le bois franc qui domine partout. Le canton se trouve presqu'au milieu entre la Rouge et la Lièvre, et un chemin entre les deux rivières doit aboutir à la grande baie ouest du grand lac Nominingue où le site d'un collège, d'un couvent, d'une église, est fixé. C'est un point important pour établir, dans la suite, sur de bonnes terres, au moins 10,000 familles dans les parties supérieures des rivières Rouge, de la Nation, du Lièvre et de la Kiamika.»

Quant à cette région que M. Thérien a appelé le *Plateau de la Kiamika*, voici ce qu'en dit M. Bouchette dans le rapport qu'il fit au gouvernement en 1869 : «Les sections des rivières Rouge et du Lièvre présentent cependant de favorables exceptions aux résultats des descriptions susmentionnées, en autant que M. Wagner rapporte que sa ligne d'exploration traverse, dans ces sections, une vallée d'une grande étendue qui contient des terres d'une qualité supérieure, qui ne sont pas surpassées par les terres du Haut Canada, ou qui soient connus dans la Province de Québec. Cette vallée, qui peut être à proprement parler la vallée du Lièvre, mesure dans toute sa largeur le long de la ligne d'exploration, environ 24 milles sur la Rouge et environ 10 milles sur la Lièvre, et s'étend à l'est et à l'ouest de cette ligne jusqu'à 60 milles dans sa plus grande longueur, elle contient une région d'environ 2,250 milles carrés, approchant 1½ million d'acres de terre généralement propre aux fins agricoles, le sol de ces terres étant composé de terre jaune et d'argyle noire. Les bois qui prédominent sont l'érable, le merisier blanc et rouge, et dans les terres basses et les marais, le cèdre, le frêne, l'orme et le sapin. La surface

du terrain est ondulé, sans montagnes d'aucune importance. » — Enfin, le 16 octobre 1880, dans une lettre adressée au Rév. M. Labelle, M. Bureau, explorateur du gouvernement, rendait, sur la fertilité de ce plateau, un témoignage non moin favorable que celui de M. Bouchette. « Rien n'est comparable, dit-il, à la région du lac Nominigue et à toute cette étendue de terrain circonscrit par le lac Nomininque, la Nation, la Lièvre et la Kiamika, qui forment environ soixante milles carrés de beaux terrains fertiles, qui offrent de grands avantages de succès à la colonisation. Le long de la Lièvre, le sol paraît être encore plus riche.»

De me voir si longtemps au haut de cette épinette, M. le Rédacteur, n'êtes vous pas en peine? pour moi, je le suis joliment. Je ne puis regarder en bas, la tête me tourne, le vertige me prend. Si, encore, je pouvais battre en retraite! mais non, M. Thérien descendu d'un cran, me barre le passage. « Voyez-vous, dit-il, le Grand Poisson-Blanc ? — oui, je le vois, c'est bon, descendez. — Voyez-vous le Petit Poisson Blanc ? — Je le vois, descendez. — Voyez-vous ?...— Descendez, descendez.» Il descend. Je glisse, je me précipite, j'arrive au bas de l'arbre, les mains tout en sang ; mas, n'importe, la position est sauvée, j'ai le pied sur la terre ferme, et d'ailleurs il n'y a pas de gloire sans travaux, *nullum sine pulvere decus.*

En m'en retournant à la maison, silencieux, je pensais par devers moi : Quelle vaste région pleine de promesse et d'avenir! Ah ! si les jeunes canadiens en général avaient plus de soucis pour leurs véritables intérêts, si les paroisses s'organisaient pour fonder ensemble des colonies ndu

velles, si les gouvernants pouvaient voter des argents plus considérables pour la confection des chemins, si les compagnies de chemin de fer étaient plus encouragées, même au dépens des terres de la couronne, à pousser des lignes dans la forêt, avant des années, ces cantons du nord, aujourd'hui pour la plus part inhabités, rivaliseraient avec les cantons de l'est en richesse et en opulence.

Quels sont bien justes ces remarques du curé Labelle ! « Il est du devoir des pères de famille qui ont de nombreux enfants d'explorer ces terres, de choisir de bons lots, d'y commencer les défrichements pour y placer définitivement ces enfants quand ils auront atteint l'âge de se marier. Pourquoi subdiviser la propriété, la surcharger de rentes, d'hypothèques, d'obligations, lorsque la Providence à été si prodigue à notre égard en livrant à notre activité un vaste territoire pour y établir nos enfants à si peu de frais. L'éloignement n'est rien pour le Canadien quand les routes sont bonnes pour visiter les vieux parents. Pourquoi se presser les uns sur les autres, comme les poussins sous la poule, lorsque des espaces immenses se déroulent devant nous pour nous recevoir. Il y a trop de préjugés même parmi les pauvres contre les montagnes. Tout territoire qui ne ressemble pas à la plaine du St-Laurent, selon un grand nombre, est très défavorable pour la culture. C'est encore une illusion, on vit aussi bien dans les montagnes que dans la plaine qui n'est que l'exception, puisque le globe est presque tout couvert de montagnes. Quand on est chez soi, on est toujours près. L'air, la chaleur, le pain, la viande sont aussi bons là qu'ailleurs. L'eau y

est meilleure. C'est l'appétit qui fait la table et le travail est un excellent stimulant ; on y élève des animaux, on y fait du beurre, du fromage; et en adoptant l'élevage du bétail pour vivre, on suit la méthode la plus profitable de la véritable agriculture.»—

VI—LES AGREMENTS DU SEJOUR

Récapitulation.—La pêche.—La chasse.—Baptiste Bernard —Une page d'Homère.—Une bonne journée.—Le canot d'écorce.—Une course.—Un premier couplet.—La chanson d'un brave.—La chanson d'un musicien —La messe.—Un sermon.

Au lac Long, vendredi 12 mai, 1882.

Eau, lac, forêts, rivières, promenades enchanteresses, senteurs du printemps, marches dans les bois sur la feuille d'automne, j'ai déjà parlé de tout cela ; j'ajouterai que, pour les amateurs du *sport*, le lac Long offre le plaisir de la pêche, de la chasse et de la navigation en canot d'écorce.

Cependant, pour être vrai, je dois dire que, à cette époque de l'année, la masse des eaux est encore bien froide, que les truites préfèrent se tenir dans les profondes retraites du lac, et que ceux d'entre nous qui se sont senti assez de patience pour aller jeter l'ancre à cinquante pas du rivage, et là pour lancer une hameçon à dix pieds de l'embarcation, puis attendre d'un air résigné que le poisson voulût bien mordre à l'appât, le plus souvent sont revenus après n'avoir rencontré que *la vieille*.

Quant à la chasse, c'est autre chose. Si la loi défendait de toucher aux perdrix, elle ne protégeait pas les bêtes féroces. Un beau matin, sur le flanc de la montagne un porc épic se présente, portant sur son dos un véritable carquois de traits meurtriers, comme un Scythe antique ; M. Olaüs, comme un Franc, une framée à la main, s'avance à sa rencontre. Le Scythe s'arrête, le Franc s'arrête ; le Scythe se gonfle et se renfle, le Franc n'a pas peur ; le Scythe secoue et

lance ses flèches, le Franc lance sa hache : l'arme fend les airs, siffle et frappe droit au but ; l'artère du cou est brisé, le sang à flots dégorge, le Scythe s'écrase épuisé ; le Franc, sans pitié, foule aux pieds son ennemi vaincu ; puis, comme un Iroquois, il vous le scalpe, non seulement sur la tête, mais par tout le corps, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue. Avec orgueil le vainqueur apporte cette dépouille à Montréal. Va-t-il, en souvenir de sa victoire, s'en faire un casque guerrier ? Va-t-il la suspendre à la porte de sa chambre comme au chef agnier l'aurait fait d'une chevelure à l'entrée de la tente ? Ceux qui désireraient avoir la solution de ce problème peuvent passer au numéro 113, Rue Notre-Dame, porte voisine des bureaux du journal *Le Monde*.

Voulez-vous faire connaissance avec Baptiste Bernard ? C'est un grand sauvage, approchant la cinquantaine, gros, trapu, nerveux ; mais de ce temps-ci, il n'est pas fort, il relève de maladie. Il est affilié à la noblesse du pays, étant marié avec une des filles de Simon Blanc. Il a six enfants dont deux grands garçons qui, comme le père, ne sont pas *manchots* pour manier l'aviron. Il parle non seulement le sauvage, *anichinabe moug*, mais encore le français et l'anglais comme un bon canadien. Sa maison, bâtie de pièces en queues d'aronde, renferme un lit, une table, un gros poêle, et toute une batterie de cuisine ; tous les joints n'en sont pas hermétiquement formés, plus d'un laisse passer l'air et la lumière, et le soir par les ouvertures du plafond on doit voir briller le ciel étoilé.

Je lui dis : « Es-tu né dans ces environs ? — Oui, camarade ; mon père avait son pays de chasse sur les bords du lac Long ; mais j'ai été

élevé à Oka, au lac des Deux-montagnes. — Y a-t-il longtemps que ton père est mort ? — Longtemps, camarade ; il est mort l'année du premier choléra. J'avais deux ans, il m'en reste un souvenir vague. A douze ans, je dis à ma mère : T'en souviens-tu ? quand j'étais tout petit, un certain soir, un homme était couché sur ton lit, tu sortis des habits moufs d'un armoire, tu les as donnés à deux autres hommes, ils ont *changé* celui qui était sur le lit ; puis tu m'as pris dans tes bras, tu t'es sauvé bien loin dans les branches, et tu pleurais bien fort. T'en souviens-tu ? pourquoi cela ? — Ma mère m'a répondu : Je m'en souviens, cet homme couché sur mon lit, c'était ton père ; ces habits que je sortis de l'armoire, c'était pour l'ensevelir ; je me suis sauvée dans le bois avec toi parce que j'avais de la peine, et je pleurais parce que je n'avais plus de mari et que tu n'avais plus de père." — Ce récit est simple, il est touchant, ne dirait-on pas une page d'Homère ?

Baptiste Bernard continua : « Tu lis les gazettes ? — Oui, camarade. — Tu as lu que je suis un grand coureur ? — Peut-être ; tu cours fort ? — Très fort. Je ne crains personne, ni algonquin, ni iroquois. Il y a cinq ans, il se faisait de grandes courses à Caughnawaga ; les gros marchands de Montréal donnaient des prix, 50 piastres pour le premier coureur, 25 piastres pour le second et 15 piastres pour le troisième. Je volais comme un oiseau, je ne portais pas à terre, j'arrivai le premier. Le second était un Iroquois, il était jaloux de ce que je l'avais devancé ; s'approchant par arrière, en sournois, il me donna un coup de poing sur l'œil ; de suite il me poussa une bosse grosse comme un champignon. Je l'actionnai, il lui en coûta ses 25 piastres. Comme tu vois, ajouta-t-il fièrement,

j'avais fait une bonne journée ; j'avais gagné 75 piastres, 50 pour ma course et 25 pour le coup de poing.

Voulez-vous faire un tour en canot d'écorce ? prenez place dans notre embarcation. Mais de grâce, prenez garde : ce n'est pas un *rabaska* de trente pieds de long, c'est une coquille qui mesure à peine une brasse et demie ; à la rigueur elle peut porter deux hommes, nous sommes trois. Asseyez-vous à plat, les jambes étendues, et ne remuez pas ; vous pouvez mettre sous vous un coussin de branches de sapin, sinon vous prendrez l'humidité ; car la carène du vaisseau n'a que deux pouces environ au-dessus de l'eau, et chaque vague bave par dessus bord. Ramez tout en gardant l'équilibre ; et rappelez-vous que vous n'êtes séparé de l'abîme que par une écorce, quelques planchettes et un peu de gomme.

Nous partîmes, deux canots : dans l'un naviguaient MM. Malbœuf et McNamara, sous la direction de Charles, fils de Baptiste Bernard ; dans l'autre se trouvaient M. Olaüs et moi, ayant M. Théroux pour pilote. Nous poussâmes notre course jusqu'au *Crique à Simon*, distance de sept milles ; mais en suivant le contour des baies nous fîmes, aller et venir, plus de six lieues. Pour soulager nos bras par la cadence et l'harmonie, nous chantâmes force chansons canadiennes ; et, après que notre répertoire eut été épuisé, nous en composâmes de nouvelles. Nous eûmes soin d'adopter un modèle qui ne fut pas trop exigeant, ni pour la richesse de la poésie, ni pour l'engencement des rimes : *Un canadien errant, banni de ses foyers*. D'abord M. Olaüs, faisant allusion à la peur que j'avais eue au sommet de l'épinette, se mit à chanter :

Voyez-vous, dans les bois,
Le lac aux Poissons Blancs ?
Oui, c'est bon, je le vois,
Descends, descends, descends.

Je lui répondis :

Sur un rocher sauvage,
Faisant péter ses os,
Thérien dans son langage
Lui dit : Baise mon.....dos.

Oui, oui, répond la terre,
Mais j'exige pour prix,
Qu'en brave militaire
Tu fus une perdrix.

M. Olaüs me répondit à son tour :

Je suis brave soldat
Comme le fils du roi ;
Mais en ducte avocat
Je respecte la loi.

Qu'en face une lionne
Se dresse tout à pic,
Je ne craindrai personne,
Pas même un perc-épic.

Comme de juste, chacun eut sa chanson. Je ne puis résister au plaisir de citer celle de M. McNamara. Il faut savoir qu'il est un des musiciens du 65ième bataillon, et qu'à cette époque de l'année les grenouilles, dégelant, font dans tous les marais un vacarme d'enfer.

Le peuple des grenouilles
A son aspect réjoui
Chantait dans les quenouilles :
Man, Mac, c'est lui, c'est lui.

Donnons la sérénade,
Compagnes, aujourd'hui,
A notre camarade :
Mac, Mac, c'est lui, c'est lui,

Au bruit de sa trompette
Les ennemis ont fui ;
Que notre chœur répète :
Mac, Mac, c'est lui, c'est lui.

Quand il flute, le monde
Joyeux, épanoui
Se dit tout à la ronde :
C'est beau, c'est doux, c'est lui.

Votre bonté m'honore,
Mes sœurs, dit-il, merci ;
Au loin l'écho sonore
Redit : merci, c'est lui.

Jeudi la maison fut convertie en chapelle, la table en autel ; à la muraille était appendue une image de S. Joseph encadrée dans une couronne en *caboches* de sapin artistement travaillées ; de chaque côté on voyait deux jolis médaillons dans l'un desquels se trouvait enchassé le Sacré-Cœur de Jésus et dans l'autre le Cœur Immaculé de Marie. Le lac Long possède déjà un assortiment complet de vases sacrés et d'ornements d'église. Se trouvaient présents au saint sacrifice, outre les cinq colons et les six visiteurs, M. Larose avec son fils, et M. Carrière avec sa femme et l'un de ses garçons. L'assistance était peu nombreuse, mais pieuse et recueillie : il fait si bon de participer à nos saints mystères ! et, quand on en a été privé pendant un certain temps, on en goûte davantage la douceur, la beauté et les grandeurs.

Après la messe eut lieu une petite instruction

sur les vertus de St-Joseph. Certainement le colon, loin des grands bruits du monde, au milieu de ses travaux quelquefois pénibles, tou jours méritoires et tranquilles, ne saurait se choisir un meilleur modèle que ce grand saint dont la vie est un tissu d'humilité, de travail et de présence de Dieu. Sain t Joseph est le patron du Canada : puissent tous ses enfants lui ressembler ! Saint Joseph a couvert l'Enfant Dieu de son obscurité ; il l'a nourri, il l'a élevé dans sa maison de Nazareth ; c'est de là que le Sauveur est parti pour répandre sur le monde es clartés, ses miracles et sa doctrine. Pour nous, Canadiens, conservons Jésus et son amour dans notre heureux pays ; cultivons avec zèle le dépot de sa foi, afin que du Canada, comme d'un foyer lumineux, quand les temps seront venus, elle rayonne d'un éclat divin sur tous les peuples de l'Amérique.

VII—LE RETOUR

Les étappes.—Le profit du voyage.—Une longue citation.—La théorie.—La pratique.—Œuvre facile.—Remède à l'émigration.—Nos ressources.—Coloniser par la religion.—Le système paroissial.—Ce qu'exige la femme canadienne.—Contribution et distribution de l'argent.—Quêtes dans les églises.—Patron de la société.—Avantages spirituels.—Publicité du bon exemple.—Moyens d'activer l'œuvre.—Observations générales.—Résultats satisfaisants.—Remerciments.

Ste-Thérèse, samedi 13 mai 1882

Ce matin nous avons fait nos adieux au lac Long, à ses colons hospitaliers et à ses paysages pittoresques. Nous partions, toute la caravane M. Rodrigue excepté, à 5 heures ; à 7 h., montés dans deux canots d'écorce que voulut bien nous prêter M. McKenzie, nous bravâmes de nouveau le lac Barrière et ses vagues irritées ; à 10 h., les voitures de M. Ranger nous faisaient rouler sur le chemin de Hartwell ; à 2 h. p. m. nous dînions à St André-Avellin ; à 6 h., nous mettons le pied à Papineauville, sur le train d'Ottawa à Montréal, qui vient de me déposer au lieu de mon repos, au centre de mes affections, à Ste-Thérèse. Comme vous le voyez, le lac Long est à la porte, puisqu'on en revient dans une journée.

Outre le plaisir d'un voyage en des conditions tout-à-fait charmantes, j'ai pu constater de mes yeux les avantages que ce pays offre à la colonisation, les progrès qu'y a déjà faits la hache du colon, les espérances d'avenir qu'y laissent concevoir le courage et le sacrifice, enfin la grandeur de l'œuvre vraiment religieuse, patriotique

et humanitaire qu'y poursuit M. l'abbé Thérien. Il est à espérer que le gouvernement viendra au secours de ses efforts généreux, qu'il prendra sa part de ces dépenses considérables pour un particulier, lesquelles sont faites dans l'intérêt de la société en général, et qu'il fera ouvrir à travers la forêt les cinq milles de chemin qu'il reste à faire pour rendre facile l'accès de la nouvelle colonie.

Je suis revenu la tête pleine d'idées sur la colonisation. Je me proposais de vous envoyer sur le sujet une longue dissertation en trois points ; mais, réflexion faite, je me suis dit : ma parole manquant d'autorité, sans écho ni profit, ira se perdre comme dans le désert ; je préfère passer la plume à un homme connu, à un homme de poids, au grand apôtre de la colonisation. M. le curé Labelle a écrit sur cette matière des pages délicieuses; tout canadien devrait les connaître par cœur. De plus il a fondé dans les intérêts du défrichement une « Société de colonisation ». Chacun devrait en faire partie. Du reste voici.

« Le mot coloniser est populaire dans la Province de Québec. Il enflamme tous les cœurs, sourit à toutes les intelligences, exalte les sentiments du plus pur patriotisme et passionne certaines âmes jusqu'à l'héroïsme « Coloniser, se dit-on, c'est la force, la richesse du pays. En effet, l'admirable Fénélon a laissé tomber de sa plume éloquente ces lignes si frappantes de vérité, qui regardent la colonisation aussi bien que l'agriculture. « Une grande ville, dit le cygne « de Cambrai, fort peuplée d'artisans occupés à « amollir les mœurs par les délices de la vie, « quand elle est entourée d'un royaume pauvre « et mal cultivé, ressemble à un monstre dont la

« tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le « corps exténué et privé de nourriture n'a au- « cune proportion avec la tête. *C'est le nombre « du peuple et l'abondance des aliments qui fait la « vraie force et la vraie richesse d'un royaume.* »

« Quand il s'agit de belles paroles pour la colonisation, il est facile de les trouver dans notre amour pour la patrie et la religion Toutefois là ne doivent point se borner tous nos efforts. Il faut que ces nobles sentiments se produisent en œuvres solides et durables. C'est ici que commencent les grandes difficultés. Que faire pour réussir? Comment intéresser tout le monde à cette œuvre nationale au point d'obtenir le concours de chacun, même par une légère obole. Dire et faire, ce n'est pas la même chose. Unir la pratique à la théorie, voilà le nœud gordien de la question.

« Néanmoins, rien de plus facile que de prouver notre sincérité à cette grande cause en nous mettant tous courageusement à l'œuvre. Le plus difficile est fait dans cette partie de la province. Le mouvement colonisateur est déjà créé. Il grandit à chaque instant ; il enfante des prodiges ; tous ceux qui en sont les témoins ne peuvent s'en taire ; il ne faut plus que l'entretenir et le seconder par de légers sacrifices qui ne seront lourds pour personne et, dans quelques années, le résultat sera extraordinaire pour le commerce et la prospérité de Montréal, la paix et le bonheur d'une multitude de familles.

« Ce sera un moyen puissant de porter remède à ce chancre de l'émigration qui nous dévore en éparpillant, dans les pays étrangers, les forces vives de la nation. Elever un enfant, en faire un homme dans la force du mot et perdre de suite le bénéfice de son intelligence et de son

travail, au profit des pays étrangers, c'est un malheur que l'on ne saurait trop déplorer. Que nous a servi d'avoir fait de grandes dépenses pour amener au milieu de nous des émigrants. si, pour un qui s'y fixe, deux de nos citoyens quittent le sol natal ! Veut-on renouveler ici le malheur des Danaïdes ? Quand le tiers de la population irlandaise. pour fuir la misère, se répandait par tout l'univers, les nations étaient frappées de stupeur. Proportionnellement notre exode a été plus considérable. Avons-nous tous rempli notre devoir pour amoindrir un si grand mal ? Je ne le pense pas. Ne laissons donc pas à nos gouvernants le soin de tout faire, tâche qu'il leur est impossible d'accomplir, mais que chaque individu travaille efficacement, dans la mesure de ses moyens et dans sa sphère d'action, autant qu'il le pourra, à nous guérir de ce fléau qui décime notre province. La plus grosse part retombera encore sur le gouvernement et rien de plus facile que de le forcer à s'en acquitter noblement.

« Nous avons des familles nombreuses, il est vrai, mais en retour nous avons un territoire immense à peupler, des ressources extraordinaires à développer et la divine Providence, en favorisant la fécondité de nos familles, nous a dotés en même temps pour les établir de vastes domaines remarquables par leur fertilité. N'est-il pas à croire que Dieu en nous faisant naître sur le sol chéri du Canada, dans l'empire britannique, nous a marqué pour toujours notre place dans notre beau pays et non ailleurs ?

« Pour tendre à ce but, il faut adopter un plan de colonisation en rapport avec les mœurs les idées, les habitudes, et les besoins religieux et moraux des Canadiens-Français. On ne doi pas se contenter de dire : Oh ! que nous avons un

grand nombre de bonnes terres à coloniser, et ensuite dormir tranquille ; mais il est nécessaire de conduire comme par la main, ces braves compatriotes dans ces belles terres, leur ouvrir, dans chaque canton, une route carrossable en communication avec les grands centres de commerce et leur procurer, aussitôt que faire se pourra, un prêtre et une humble chapelle. Le sentiment religieux chez les Canadiens Français est plus fort que l'or, l'argent et la misère, parce que son point d'appui est au ciel. Faites vivre un prêtre dans un canton, construisez une modeste chapelle pour y dire la messe, et la colonisation de cette localité se fait comme par enchantement pourvu que l'on colonise graduellement et que l'on suive la zone des bonnes terres. Cette idée est confirmée par l'expérience des siècles. La moitié de l'Europe a été défrichée par le travail, le courage, les vertus et l'influence religieuse des Bénédictins. L'impératrice de Russie Catherine II dit qu'elle avait souvent remarqué avec admiration l'influence des missionnaires sur la civilisation et l'organisation politique des peuples. " A mesure, dit-elle, que la religion s'avance, on voit des villages paraître comme par enchantement " Il me sera permis d'ajouter à ce témoignage ce peu de mots : " J'ai fait percer des routes, j'ai fait seulement fixé le site des églises et les cantons se peuplent comme par enchantement et le gouvernement ne peut suivre, par ses arpenteurs, la marche rapide du colon."

« A l'ombre du clocher paroissial qui est pour lui le symbole du progrès, le Canadien a vu grandir et prospérer son pays ; et en apercevant, dans la forêt, le prêtre et la chapelle, ou seulement la place d'une église, il entrevoit dans un temps rapproché l'augmentation de la valeur de

la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile. Comment pourrait il être déçu dans ses espérances ? c'est ainsi que ses ancêtres ont jalonné le Saint-Laurent de magnifiques et florissants établissements. Il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain, que s'il est pauvre sur la terre, il est riche dans le ciel et, si la mort se présente à lui, à sa femme, à ses enfants, avec son triste cortège, le médecin des âmes est là pour lui ouvrir les portes de la Jérusalem céleste. Peut-on reprocher à un chrétien de préférer le ciel à la terre ?

« Que dire de la femme canadienne, cet ange de piété, ce modèle de toutes les vertus, ce trésor inappréciable de la famille, cette gardienne vigilante de l'innocence de ses enfants. Elle aussi aime pardessus tout à aller répandre ses ferventes prières au pied des autels. C'est là qu'elle ravive ses forces, se fortifie contre la souffrance et trouve sa principale consolation. C'est là que son âme sensible, tourmentée de mille inquiétudes, s'apaise par le spectacle de tous les membres de la famille qui pratiquent fidèlement la religion; et à la pensée des biens spirituels que le ministre du Seigneur, au premier appel, peut lui donner, elle oublie ses peines, ses misères, la faim, les afflictions, les maladies. En adoptant le système paroissial pour coloniser, on se sert donc d'un grand levier qui est en harmonie avec les besoins, les désirs et les aspirations du Canadien-Français.

« Afin que chacun puisse participer à cette grande œuvre, nous établissons une société de colonisation; la contribution annuelle sera de dix centins. Nous sommes au delà de 300,000 catholiques dans ce diocèse. Que l'on donne,

« Les journaux publieront les noms de ceux qui seront souscripteurs d'une piastre au-delà, de même que les dons offerts pour les chapelles, etc., etc.

« Les curés, les directeurs des colléges, les directrices des couvents, les présidents et les présidentes des confréries, des sociétés religieuses, nationales, de bienfaisance, nommeront des zélateurs et des zélatrices. Ces zélateurs et ces zélatrices formeront un cercle. Ils seront chefs de dizaine, de vingtaine et même de centaine. Ils se réuniront sous la présidence du curé, ou directeur, ou chapelain, qui recevra les contributions pour les remettre à un trésorier qui sera toujours un prêtre de l'Evêché et désigné par l'Evêque.

« Pendant l'année, les missionnaires pourront faire des causeries sur la colonisation de leur localité ; les citoyens distingués, des entretiens sur des sujets qui s'y rattachent; et ceux qui auront la complaisance d'y assister paieront chaque fois cinq centins au profit de l'œuvre. Toute question politique ou allusion à la politique en sera bannie.

« Pour mettre cette société au-dessus des passions mesquines des partis politiques, l'Evêque de Montréal sera le président *ex officio* de cette association. Il sera l'âme dirigeante de cette société, et rien ne sera fait sans son approbation, et tous, nous nous rangerons autour de lui comme un seul homme, pour pousser notre pays dans la voie du progrès et de la prospérité. Chacun aura sa part dans ce grand mouvement colonisateur, et l'honneur rejaillira également sur tous les membres de la société.

« Etant enfants du même Dieu, sujets du même empire, ayant les mêmes obligations à remplir

par tête, cette légère offrande, voilà $30,000 par année pour la colonisation. Peut-on dire qu'avec un peu de bonne volonté, si on aime réellement son pays, on ne pourrait pas facilement recueillir cette somme ? Cet argent sera destiné au soutien du missionnaire, à construire la chapelle et le logement du curé, (qui coûteront environ $500 d'après un plan approuvé par l'Evêque), à ouvrir une route, entre chaque église, à faire les ponts nécessaires et toutes les améliorations qui devront tourner au bien général de la colonisation d'après la décision du conseil d'administration.

« Durant l'année, et d'après l'autorisation de l'Evêque, il y aura une quête dans toutes les églises du diocèse appelée "quête de la colonisation" Cette quête sera faite par des zélateurs ou zélatrices désignés par le curé et se fera autant que possible le jour de Pâques.

« La société sera mise sous la protection de St-Isidore, laboureur. Chaque année, le 15 mai, jour de la fête de ce saint, une grand'messe sera chantée dans une église de Montréal au choix de l'Evêque, pour demander les bénédictions du ciel sur une œuvre aussi nationale. Il y aura sermon, et après l'office divin, on procèdera à l'élection des membres du Conseil d'Administration par les directeurs *ex officio*. Au commencement de l'assemblée, le Conseil d'Administration rendra compte de sa gestion, et le trésorier du montant des dépenses et des recettes.

« Une messe basse sera dite une fois par mois, par un prêtre du Conseil d'Administration, pour tous les associés vivants ou morts, aussi longtemps que cette société sera en opération. Par le fait que l'on donne dix centins par année, on devient membre de la société.

par intérêt et par conscience envers la souveraineté temporelle, nous recevrons avec plaisir les colons protestants qui viendront se fixer dans nos nouveaux cantons. Nous partagerons avec eux notre joie, notre bonheur et notre prospérité qui seront cimentés par la charité et l'amour de la patrie. Nous nous rappellerons ces mots de Bossuet, qui regardent tous les citoyens d'un même royaume. « La société humaine, dit-il « demande que l'on aime la terre où l'on habite « ensemble : on la regarde comme une mère et « une nourrice commune, on s'y attache et cela « unit. C'est ce que les Latins appellent *caritas* « *patrisoli*, l'amour de la patrie, et ils le regardent « comme un lien entre les hommes. Les hommes, « en effet, se sentent liés par quelque chose de fort, « lorsqu'ils songent que la même terre qui les a « portés et nourris étant vivants, les recevra dans « son sein quand ils seront morts.»

Cette société, en opération seulement depuis deux ans, a déjà produit des merveilles. Elle a contribué au soutien de trois curés, elle a coopéré à la construction de cinq chapelles, elle a promu les interêts de l'œuvre dans plusieurs cantons. Il est à souhaiter qu'elle étende ses ramifications dans toutes les paroisses du diocèse, et qu'elle trouve en chacun un membre plein de zèle et de dévouement ; car elle est destinée à ouvrir à la religion et à la nationalité un pays vaste comme la vallée du St-L,aurent.

En terminantu monsieur, je dois vous remercier de l'honneur que vous avez fait à mes correspondances en leur ouvrant les colonnes de votre journal Si ces lettres ont apporté de l'ennui à vos lecteurs, je ne me crois pas dans l'obligation de leur en demander excuse, car vous êtes le premier coupable ; d ailleurs ils avaient entre

les mains un remède efficace, c'était de passer à la page suivante.

Croyez aux sentiments de haute considération avec lesquels je demeure,

Monsieur le Rédacteur, votre très dévoué serviteur.

J. B. Proulx, Pre.

FIN

8
4522/12c

t de passer à

te considéra-

très dévoué

PROULX, Pre.